

## Règlements et autres actes

---

Gouvernement du Québec

### Décret 587-2015, 30 juin 2015

**Code de déontologie des médecins, approuvé par le décret numéro 1113-2014 du 10 décembre 2014, Règlement modifiant le...  
— Report de l'entrée en vigueur des articles 14 et 17**

CONCERNANT le report de l'entrée en vigueur des articles 14 et 17 du Règlement modifiant le Code de déontologie des médecins, approuvé par le décret numéro 1113-2014 du 10 décembre 2014

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 1113-2014 du 10 décembre 2014, le gouvernement a fixé au 7 juillet 2015 l'entrée en vigueur des articles 14 et 17 du Règlement modifiant le Code de déontologie des médecins;

ATTENDU QU'il y a lieu de reporter l'entrée en vigueur des articles 14 et 17 de ce règlement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de la Justice et du ministre de la Santé et des Services sociaux :

QUE soit reportée l'entrée en vigueur des articles 14 et 17 du Règlement modifiant le Code de déontologie des médecins, approuvé par le décret numéro 1113-2014 du 10 décembre 2014.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63490